

COMPTE-RENDU
ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 65
FJT ATRIUM - 18 JUIN 2024 – 18H

Présents :

Christiane BORDES, Michèle PAMBRUN, Josiane HERRY, Martine FAGES, Michèle DARRE, Michel GONZALEZ, Gérard SOUCAZE, Michel DAVID, Claude DUHAUPAS, Monique GIRAUDEL, Olivier RECART, Hélène LAFITTE, Erick LASSERRE, Fabienne MOTTA, René TRUSSES, administrateurs.

Damien BARTHELEMY, Marie-Pierre LABORDE, Ludivine GARCIA, Quentin SENTUCQ, Florent HENRIET, Rosa ROUGEOT, Emilie MOURLANETTE, Lucile LAFENETRE, salariés.

Grégory PELLERIN, Directeur du FJT Atrium, Catherine SAINT-GUIRONS, Commissaire aux Comptes.

Patrick LECLERE pour l'Association les Amis de Feu Lys de Pâques, Brigitte QUINTART SEUBE et Marie-Dominique HENRIQUES pour l'ACLCT, Mme Karine PELOSSE pour la MNE65, Marie-Christine GONZALEZ et Odette CADIRAN pour le RIL, Patricia RUHL pour l'Amicale Laïque des écoles publiques de Bagnères de Bigorre.

Les autres associations représentées sont : l'Amicale Laïque des Cèdres par Erick LASSERRE et Christiane BORDES, la Passerelle par Martine FAGES, l'UAL Marche Nordique par Monique GIRAUDEL, l'Association les Castors de Soues par Claude DUHAUPAS, la Malle d'Aurore par Hélène LAFITTE, les Limaçons de Séméac par Olivier RECART, le CD USEP 65 par Fabienne MOTTA, le Foyer Laïque d'Andrest par René TRUSSES.

Ordre du jour :

- **Introduction de Grégory PELLERIN, Directeur du FJT-Atrium**

« Je suis heureux de vous accueillir pour votre Assemblée Générale au FJT. Je remercie le Directeur des services d'avoir proposé de la réaliser ici lors de notre précédente entrevue.

Je suis sensible à la démarche de partenariat amorcée avec la Ligue de l'Enseignement, partageant ses valeurs, le FJT se retrouve totalement dans les actions menées avec la Ligue sur le dispositif Discrimétrages ou par la participation au réseau des Promeneurs du Net, sensible également au déploiement envisagé de nouvelles actions dans le futur. La force de votre réseau permet un maillage territorial intéressant auquel nous pourrions être amené à participer, je soumettrai prochainement à mon Conseil d'Administration, l'opportunité qui nous est donnée d'adhérer à la Ligue de l'Enseignement. »

- **Rapport moral du Président**

« La vie associative aujourd'hui n'est plus un fleuve tranquille à bien des égards. Le poids du monde, tel qu'il est organisé, pèse lourdement sur l'action et les résultats des actions humaines désintéressées. Le travail du bénévolat associatif qui, indiscutablement crée des richesses irremplaçables, souffre d'un manque manifeste de considération et d'évaluation tant il est relégué dans le bas du tableau de la sphère marchande et tant il est jugé insignifiant dans le monde des affaires.

Ce climat provoque un certain découragement chez les acteurs associatifs qui sont bien obligés aussi de constater aussi que les adhérents sont souvent loin de se prendre entièrement en charge ; progressivement, ces derniers proposent plus des coups de mains qu'une action à long terme. Les cadres vieillissent et espèrent un renouvellement au niveau des responsabilités.

Notre système éducatif est en souffrance : au manque flagrant de moyens s'ajoutent un déficit de formation et un sentiment de frustration relatif au niveau des aides accordées à l'enseignement privé et religieux chargé d'exercer le tri social en opposition à l'esprit républicain.

Pourtant, il faut bien voir, aussi, que naissent des forces nouvelles et que, si on sait le voir, persistent des résistances remarquables dans tous les domaines de la société. Elles constituent un réel espoir.

Vous prendrez connaissance du Rapport d'Activité de la Ligue auquel il faut ajouter le travail en profondeur mené par les Associations de base. Le champ des actions menées est large et il est porteur de sens. Sachons le valoriser à sa juste valeur. Chacun pourra noter des projets nouveaux comme concernant la transition écologique et la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Un chantier que nous aimerions aborder mais que, jusqu'ici, nous n'avons pas vraiment ouvert, c'est celui de la lutte contre des forces discriminantes et inquiétantes pour nos libertés. Mais, nous faisons tant et nous avons tant à faire.

Les deux guerres en Ukraine et en Palestine nous apportent tous les jours des images insoutenables et d'un autre temps, de destruction et de massacres. Et l'on sent monter des politiques guerrières bien dangereuses. La Ligue nationale a, fort justement, appelé au respect des droits internationaux et à une résolution des conflits avec implication de la communauté internationale dans l'instauration réelle d'un processus de paix. On ne peut que s'y associer.

Dans un rapport moral d'une Fédération d'Education Populaire, on ne peut pas ne pas parler des élections européennes, du tsunami qui s'en est suivi et qui plonge notre pays dans un climat délétère après la dissolution de l'Assemblée nationale.

Chacun se demande comment on en est arrivé là, en France, le pays des Lumières. Chacun a ses explications et elles ne peuvent être que nombreuses et diverses. Je tente, en tant que républicain laïque, d'en avancer quelques-unes non exhaustives : la moitié des français ne vote plus, c'est un signe grave ; les préoccupations essentielles n'ont pas été prises en compte alors qu'elles étaient portées par une majorité de français ; citons le pouvoir d'achat, les retraites, l'agriculture, la santé, l'école, les emplois, l'école. L'abus à la Chambre des députés de l'emploi du 49-3 a écarté les débats démocratiques et découragé les citoyens. Une bonne partie des électeurs n'a pas été prise en compte. La pauvreté moderne a creusé un profond sillon exploité par des forces populistes qui ont su capter les sentiments d'injustice et de colère. Et on sait que la colère n'est souvent pas bonne conseillère. Des sociologues révèlent aussi que la moindre maîtrise de l'univers scolaire a pour première conséquence de se sentir démuni face à ce qui est considéré comme une détérioration de l'offre scolaire publique. Des moyens d'information aux mains de véritables affairistes ont quotidiennement déstructuré les repères républicains fondamentaux et la construction de la pensée. En un mot, ce sont nos principes républicains qui sont ébranlés.

« Dans notre France moderne, disait Jaurès, qu'est-ce donc que la République ? C'est un grand acte de confiance. Instituer la République, c'est proclamer que des millions d'hommes sauront tracer eux-mêmes la règle commune de leur action ; qu'ils sauront concilier la liberté et la loi, le mouvement et l'ordre ; qu'ils sauront se combattre sans se déchirer ; que leurs divisions n'iront pas jusqu'à une fureur chronique de guerre civile ». Nous devons prendre nos responsabilités. « Quand les blés sont sous la grêle / Fou qui fait le délicat » écrivait Aragon dans la Diane française.

Je souhaite à toutes les Associations, à leurs adhérents, à leurs dirigeants du courage pour donner à notre pays de vraies valeurs, de ces valeurs qui donnent des forces de vie et du cœur aux humains. Soyons des charpentiers de l'espoir. »

- **Rapport d'activité du Directeur des services**

« Afin de ne pas être trop long, ni trop rébarbatif, je ne ferais pas de lecture linéaire de nos actions comme je le faisais les années précédentes, parce que nos actions parlent d'elles-mêmes : elles sont de qualité, nombreuses, multidimensionnelles, vous en avez déjà pour certains, pris connaissance, pour d'autres, nous vous avons remis le rapport d'activité afin de combler le potentiel déficit d'information.

Je ne ferais pas de politique non plus malgré le contexte ambiant qui nous y invite pourtant. Nous savons toutes et tous ce que nous avons à faire collectivement.

Je vais simplement vous donner la philosophie qui nous a animé en 2023 et continuera je l'espère à nous animer en 2024 et qui fera la transition naturelle avec la présentation du projet fédéral.

Je suis néanmoins censé évoquer des éléments saillants de bilan pour l'année 2023 :

- En matière de personnel, nous notons l'arrivée d'une nouvelle salariée, Lucile, qui nous a rejoints en avril sur un poste de chargée de mission vie fédérative, nous sommes bien sûr très heureux de la compter parmi nous, vous l'entendrez tout à l'heure notamment dans la présentation du projet fédéral, signe qui prouve, s'il en est encore besoin, qu'elle a trouvé sa place dans notre organisation.
- Sur le plan financier, on y reviendra plus en détail avec la Trésorière et la Commissaire aux Comptes : pas de grande évolution par rapport à l'année n-1, ni en charge, ni en produit. Notons simplement que la part de subventions représente toujours la majeure partie de nos ressources, ce qui doit continuer à nous interroger sur notre modèle économique.
- Sur le secteur assurance : il traverse nationalement des perturbations et de grandes incertitudes, liées à des problématiques internes, notamment avec le secteur sportif UFOLEP qui souhaite quitter le système mutualisé d'assurance, néanmoins, l'APAC en département a répondu à 11 sinistres en 2023.
- Sur le secteur Vacances : les classes de découvertes se maintiennent, même si l'année passée n'a pas été la meilleure en terme statistique, les ventes en centrale ont quant à elles progressé de 10% par rapport à l'année n-1, le dispositif des premiers départs en vacances s'est déroulé sans accroc en 2023 et l'ensemble des 70 séjours proposés ont été pourvus.
- Pour le CRIB qui deviendra Guid'Asso au cours de l'année 2024, il a joué son rôle d'accompagnement du tissu associatif local : près de 40 associations ont été reçues en 2023 sur nos permanences de Tarbes et de Lourdes et 6 formations en direction des bénévoles ont été proposées.
- Le dispositif Promeneurs du Net : l'année 2023 a été compliquée à bien des égards : un mauvais recrutement sur le premier trimestre, puis des difficultés à recruter un(e) candidat(e) les mois qui ont suivi, ont entraîné : une perte de motivation des professionnels en structure, une perte de vitesse dans le maillage territorial, bref un réseau à relancer, ce qui semble être fait désormais avec Florent depuis janvier 2024 : nous espérons pouvoir pérenniser son poste mais des discussions serrées et difficiles vont nous occuper dans les prochains mois, vu que la convention s'achève en décembre 2024.
- La LE65 s'engage est notre nouveau cycle de rencontres, il nous permet de relancer le plaidoyer qui a fait la force et l'unité de la Ligue par le passé, ce nouveau dispositif est censé nourrir nos réflexions et nos pratiques. Pour sa première édition en 2023 sur la thématique de la Transition écologique, nous avons accueilli des représentants du national en charge de la thématique et le public a été présent. Des actions seront portées par la LE65 et déclinées dans le projet fédéral qui va vous être présenté.
- La LE65 a accueilli en 2023, 7 jeunes en service civique : dans nos locaux ou dans le cadre d'une intermédiation, auprès de nos associations affiliées.
- Sur le plan culturel : nos 4 temps forts se sont déployés – l'exposition d'art contemporain a bien eu lieu au Carmel : notons la relance nette des ateliers en direction des scolaires, l'occasion de saluer le travail mené par Ludivine ; le Festival CEH rayonne toujours sur le Département et le nombre d'entrées

est en évolution, il convient de saluer ici le travail de Rosa ; le Mai du Livre 2023, sur la thématique Oser Savoir a permis la rencontre d'auteurs, de conférenciers, la mise en place d'ateliers à destination des scolaires et a pour but de susciter l'envie de lire, d'écrire, de dessiner, en clair de s'exprimer ; le TJP enfin, près de 10 000 enfants ont été concernés par cette saison de TJP, à noter également que 15 classes ont bénéficié de PEAC longs (parcours d'éducation artistique et culturel) en lien avec la saison proposée.

Notons encore qu'en 2023, l'action régionale Discrimétrages portée par l'UR, déployée par la LE65, en partenariat avec le FJT Atrium et l'association Acteur Ciné 65 a remporté le prix de la Ligue de l'Enseignement lors du concours régional à Toulouse pour le film intitulé : « Le miroir des discriminations ».

Pour être tout à fait complet sur la thématique : notons que la LE65 est co-partenaire du dispositif LFL en lien avec l'UDAF, que 3 compagnies fédérales proposent des actions tout au long de l'année : l'occasion de saluer la compagnie Lou Peyrourou, la compagnie fédérale des Tréteaux et la Racontelle, la petite dernière : notre nouvelle troupe de conteurs qui sillonne le territoire avec des représentations.

- Sur les secteurs sportifs de la Ligue
 - o L'UFOLEP c'est en 2023 : 37 associations, 1646 licenciés (973 adultes, 673 jeunes), 4 formations PSC1 dispensées, un projet alter et Go déployés auprès de 120 élèves, une participation au Playa Tour régional, c'est le développement du multi sports : plus de 25 disciplines pratiquées par nos associations affiliées ont été dénombrées, c'est aussi un focus sur les compétitions cyclo et cyclocross qu'il faut faire avec des résultats très satisfaisants pour nos sportifs.
 - o L'USEP c'est 26 associations scolaires affiliées en 2023 (en hausse sensible), et 1934 licenciés (en légère baisse) par rapport à l'année n-1, c'est notamment l'organisation de 73 journées de rencontres sportives associatives dont 2 impliquant des familles, 45 écoles accompagnées sur l'organisation technique des 30' d'APQ, 19 écoles labellisées G2024 en 2023 et 243 attestations « Savoir Rouler à Vélo » délivrées...

J'en ai fini sur la présentation des éléments de bilan pour 2023. J'en reviens maintenant à la philosophie.

La LE65 s'est lancée dans un processus global de réflexion qui a abouti au projet fédéral de la structure pour 2024-2026.

S'en détachent plusieurs notions clé :

- o le renouvellement,
- o la construction collective des projets,
- o l'évolution du modèle socio-économique,
- o l'ouverture vers des partenariats soutenant l'innovation,
- o la relance du plaidoyer

En clair, la LE65 doit s'ouvrir, se faire connaître ou reconnaître, se faire voir, se faire entendre.

J'en termine par remercier chacun d'entre vous : salariés, administrateurs, bénévoles, partenaires institutionnels et financiers pour vos actions, pour votre soutien. Rien ne serait possible sans cette combinaison de forces vives. Un très grand merci à tous. »

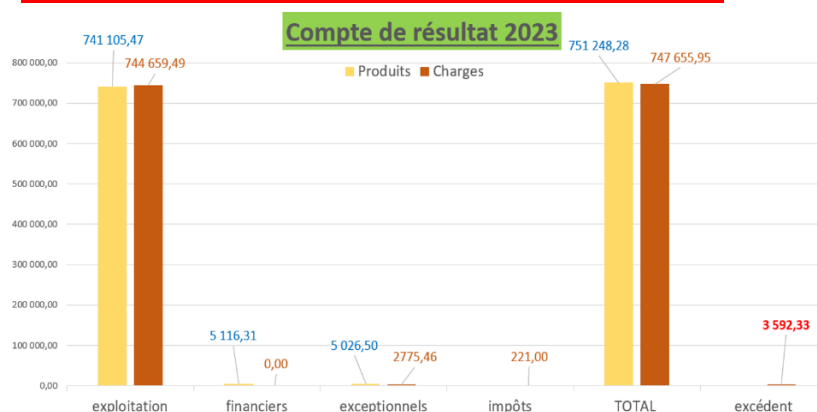
Vote sur le rapport moral et sur le rapport d'activité :

Nombre de votants : 22 – VOTE POUR : 22 / ABS : 0 / VOTE CONTRE : 0.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont validés à l'unanimité des membres présents ayant droit de vote

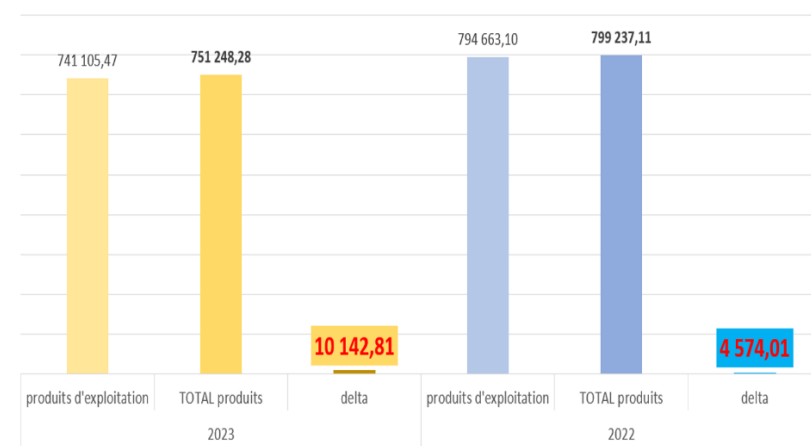
- Rapport de gestion de la Trésorière

Rapport de gestion exercice 2023
Ligue de l'Enseignement des Hautes-Pyrénées
Compte de résultat

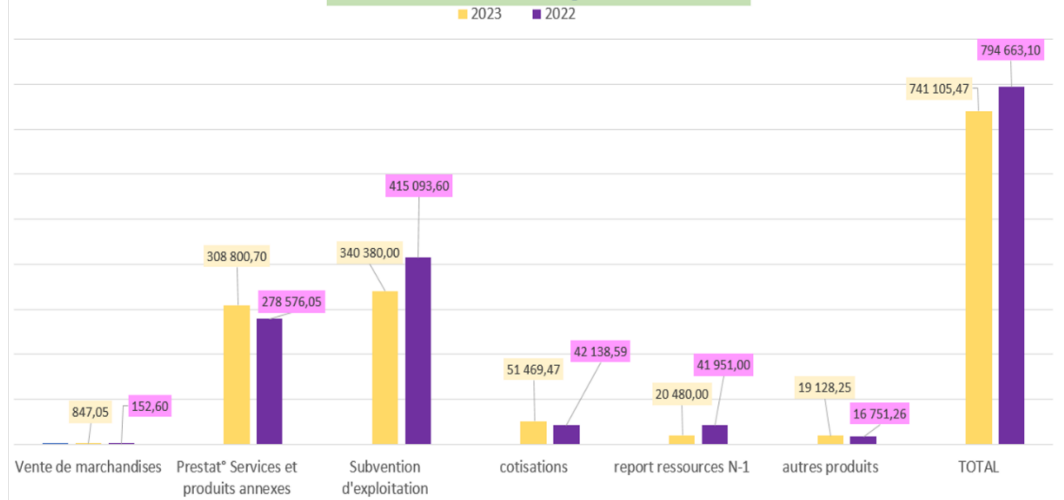


Lecture du résultat général	année	année	différence
(en euros)	2023	2022	2023-2022
résultat d'exploitation	-3 554,02	8 467,90	-12 021,92
résultat financier	5 116,31	3 046,45	2 069,86
résultat exceptionnel	2 251,04	511,32	1 739,72
impôt	-221,00	-219,00	-2,00
résultat de l'exercice	3 592,33	11 806,67	-8 214,34

Comparaison produits



Produits d'exploitation



Produits d'exploitation

détail année 2023

<i>subventions</i>		2 022	ratio	2023	ratio	différentiel
TOTAL		415 093,60 €		340 380,00 €		74 713,60 €
éducation nationale, CPO (via Ligue)		203 442,00	49%	203 442,00	60%	
Aide emploi	jeune - 25 ans	0,00		0,00	0%	- €
CRIB	FONJEP DCSP	7 108,00		7 108,00		
	formations (DRAJES)	1 930,00		1 930,00		
	form ^o bénévoles FDVA1)			2 200,00		
	fonc st (DRAJES FDVA2)	7 000,00		8 000,00		
	TOTAL	16 038,00	4%	19 238,00	6%	3 200,00
Conseil Départemental	fonctionnement	25 000,00		25 000,00		
	TJP	16 000,00		16 000,00		
	Contes en Hiver	8 000,00		8 000,00		
	Mai du Livre	7 500,00		7 500,00		
	Arts Plastiques	800,00		800,00		
	Co-Financ ^t FONJEP PDN	1 930,00		1 930,00		
	TOTAL	59 230,00	14%	59 230,00	17%	0,00
Mairie de Tarbes	fonctionnement	5 000,00		5 000,00		
	actions culturelles	25 000,00		20 000,00		
	valorisation mise à disposition théâtres (1)	48 800,00				
	TOTAL	78 800,00	19%	25 000,00	7%	-53 800,00
Mairie de Séméac	actions culturelles	165,00	0%	165,00	0%	0,00

Mairie Tarbes	
TJP	12920
Mai	5800
AP	640
CH	640
TOTAL	20 000,00

(1) Mise à disposition gratuite présentée en annexe des comptes en contributions volontaires

<i>subventions (suite)</i>		2022	ratio	2023	ratio	différentiel			
Conseil Régional (projets régionaux Ligue)	chemin de traverse	3 920,00		3 920,00					
	devoirs faits	5 500,00		3 667,00					
	remobilisat° sociale	2 000,00		2 000,00					
	discrimétrages	4 000,00		4 000,00					
	Ristourne VPT (URFOL) (2)	4 618,60							
	accomp ^{ent} Services Cv	2 170,00		891,00					
	TOTAL	22 208,60	5%	14 478,00	4%	-7 730,60			
financements croisés : DRAC, CAF, GIP, REAPP, CD	oralité/lit. Jeunesse	4 500,00		1 100,00					
	Littérature Jeunesse	2 500,00		2 000,00					
	don national	0,00		250,00					
	form° bénévoles (FDVA1)	0,00		600,00					
	form° valeurs république	0,00		1 400,00					
	TOTAL	7 000,00	2%	5 350,00	2%	-1 650,00			
Promeneur du net	26 510,00	6%	13 477,00	4%	-13 033,00				
Conseil Départemental Gironde (OARA)	soutien spectacle	1 700,00	0%	0		-1 700,00			
			100%		100%				
TOTAL sans CPO		211 651,60		136 938,00		-74 713,60			
(2) 5 355,98 € constatés en prestations de services									

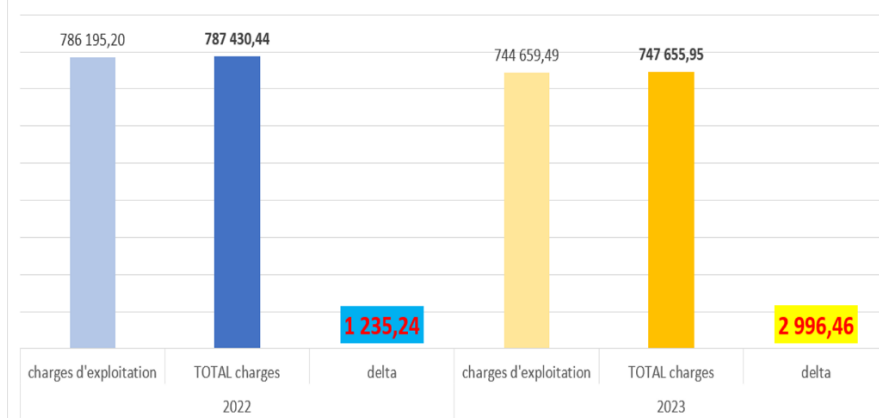
<i>littérature</i>				
DRAJES	2000 lit. Jeun.			
	1100 lit. Orale			
	600 form° bénévoles Lire/Faire lire FDVA 1			
	250 don Lire-Faire Lire national			
DREETS	1400 form° valeurs République			
TOTAL	5350			
<i>promeneur du net</i>				
CAF	1479			
	6667			
DRAJES	7108			
report N+1	-1777 FONJEP poste non totalement pourvu			
TOTAL	13 477,00			

adhésions-affiliations	produits	charges	résultats	
associations	5 671,43	3 567,71	2 103,72	12%
famille loisirs	1 453,23		1 453,23	8%
individuelles	7,50		7,50	0%
adultes	18 098,94	7 069,18	11 029,76	62%
jeunes	5 209,47	1 590,99	3 618,48	20%
assurances GAP	21 028,90	21 489,03	-460,13	-3%
TOTAL	51 469,47	33 716,91	17 752,56	100%
Autres produits	19 128,25	report ressources non utilisées		
reprises de provisions	1 053,26			
transfert de charges	18 061,12	TJP	12 980,00	
produits gestion courante	13,87	Mai Livre	7 500,00	
			20 480,00	

Charges

détail année 2023

Comparaison charges



<u>Charges d'exploitation</u>			différence 2023-2022
	2023	2022	
Achat de marchandises	635,91	144,97	490,94
Autres achats et charges externes	261 130,07	243 938,30	17 191,77
Services extérieurs	30 389,58	73 392,85	-43 003,27
Autres services extérieurs	45 352,50	40 888,70	4 463,80
Impôts	8 731,53	9 083,18	-351,65
Salaires	230 873,91	227 857,18	3 016,73
Charges sociales personnel	77 124,49	77 226,83	-102,34
dotations aux amortissements	10 064,26	11 605,29	-1 541,03
dotations aux provisions	38,00	1 644,95	-1 606,95
engagements à réaliser	0,00	20 480,00	-20 480,00
autres charges	80 319,24	79 932,95	386,29
TOTAL	744 659,49	786 195,20	-41 535,71

Charges d'exploitation	744 659,49	
<i>achats de marchandises</i>	635,91	0%
<i>autres achats et charges externes</i>	261 130,07	35%
<i>Services extérieurs</i>	30 389,58	4%
<i>Autres services extérieurs</i>	45 352,50	6%
<i>impôts et taxes</i>	8 731,53	1%
<i>salaires</i>	230 873,91	31%
<i>charges sociales</i>	77 124,49	10%
<i>dotations aux amortissements</i>	10 064,26	1%
<i>dotations aux provisions</i>	38,00	0%
<i>report fonds dédiés</i>	0,00	0%
<i>autres charges</i>	80 319,24	11%

Charges d'exploitation (suite...)		
autres charges	80 179,24	11%
droits d'auteurs	6 020,29	0,8%
contribution à Usep	20 448,90	2,7%
contribution à Ufolep	20 340,00	2,7%
cotisation associations	3 567,71	0,5%
cotisations adultes	2 428,81	0,3%
cotisations jeunes	332,99	0,0%
cotisations adultes Apac	4 640,37	0,6%
cotisations jeunes Apac	1 258,00	0,2%
cotisation Apac GAP	21 489,03	2,9%
charges gestion courante	583,21	0,1%
rabais assurance	-2 070,73	-0,3%
perte créances irrécouvrables	1 140,66	0,2%
total charges d'exploitation	744 659,49	10,8%

Rapport de gestion exercice 2023
Ligue de l'Enseignement des Hautes-Pyrénées

Bilan

	2023		2022	
Bilan actif	658 034,86 €		694 393,07 €	
Actif immobilisé	203 742,79	31%	255 104,42	37%
<i>immobilisations corporelles</i>				
terrain	15 000,00		15 000,00	
constructions	90 342,71		91 886,78	
autres	14 205,72		17 327,91	
immobilisations financières	84 194,36		130 889,73	
Actif circulant	454 292,07	69%	439 288,65	63%
acomptes	4 397,00		3 687,00	
créances clients et comptes rattachés	46 815,23		55 889,99	
fournisseurs	825,16		652,26	
personnel	1 101,05		1 056,94	
organismes sociaux	364,19		0,00	
autres créances	11 323,08		60 578,35	
disponibilités	375 694,71		304 206,54	
charges constatées	13 771,65		13 217,57	

	658 034,86 €		694 393,07 €	
Bilan passif	658 034,86 €		694 393,07 €	
Capitaux propres	510 662,87	78%	508 070,54	73%
fonds propres	219 285,26		219 285,26	
réserves	209 785,28		197 978,61	
résultat de l'exercice	3 592,33		11 806,67	
subventions d'investissement	3 000,00		4 000,00	
provisions réglementées	75 000,00		75 000,00	
Provisions	38 291,74	6%	58 771,74	8%
provisions pour risques et charges	32 762,74		32 762,74	
fonds dédiés	5 529,00		26 009,00	
Dettes	109 080,25	17%	127 550,79	18%
avances + acomptes commandes	14 968,64		10 249,50	
dettes fournisseurs	16 245,07		26 001,39	
autres dettes	49 508,64		60 107,05	
produits constatés d'avance	28 357,90		31 192,85	

COMPTEs arrêtés le 25 avril 2024 en Conseil d'Administration en présence de Madame la COMMISSAIRE aux COMPTEs
AG du 18 juin 2024

- **Rapport de la Commissaire aux Comptes, Catherine SAINT-GUIRONS**

Cette année encore est donnée une certification sans réserve des comptes 2023 de l'association.

Il convient de noter que 2023 est la dernière année en report de fonds dédiés, il n'y a plus rien à décaler pour l'an prochain. Si nous n'avions pas réinjecté ces fonds dédiés, le résultat net de l'exercice 2023 aurait été nettement déficitaire.

Une attention particulière doit être portée sur les actions pour éviter un éparpillement en temps et en personnel.

- **Vote sur le rapport financier et sur l'affectation des résultats**

Il est proposé d'affecter le résultat au fonds de réserve.

Nombre de votants : 22 – VOTE POUR : 22 / ABS : 0 / VOTE CONTRE : 0.

Le rapport financier est validé à l'unanimité des membres présents ayant droit de vote.

- **Vote des tarifs de la saison d'affiliation 2024/2025**

PROPOSITION DES TARIFS 2024/2025

Affiliation	Tarifs 2023/2024			Tarifs 2024/2025		Applicat° théorique du %				
	Nat	65	Px total	Nat	Variat°	65	Px total	Variat°	Px proposé	Px voté
LIGUE	55,50	32,50	88,00 €	55,50	0,00%	32,50	88,00	0,00%	88,00 €	88,00 €

	Tarifs 2023/2024				Tarifs 2024/2025			Applicat° théorique du %				
	USEP Nat.	CD 65	Ligue 65	Px total	USEP Nat.	CD 65	Variat°	Ligue 65	Px total	Variat°	Px proposé	Px voté
USEP	15,15	19,90	4,95	40,00 €	15,20	19,85	0,00%	4,95	40,00	0,00%	40,00 €	35,05 €

Carte Ligue	Tarifs 2023/2024				Tarifs 2024/2025				Applicat° théorique du %			
	LIGUE	APAC	FOL 65	Px total	LIGUE	Variat°	APAC	Variat°	FOL 65	Px total	Variat°	Px voté
Adulte	1,79	4,16	7,25	13,20	1,79	0,00%	4,49	7,35%	7,65	13,93	5,55%	13,75 €
Jeune	0,36	1,54	1,30	3,20	0,36	0,00%	1,66	7,23%	1,38	3,40	6,32%	3,35 €

Carte USEP	Tarifs 2023/2024					Tarifs 2024/2025						
	Ligue / Usep nat	CD USEP 65	CRUSEP	Ligue 65	Total	Ligue / Usep nat	CD USEP 65	CRUSEP	Ligue 65	Total	Px proposé	Px voté
Adulte	11,40	7,13		2,47	21,00	11,40	7,13		2,47	21,00	21,00	21,00 €
élém	2,85	2,25	0,14	1,26	6,50	2,89	2,31	0,14	1,26	6,60	6,60	6,60 €
mater	2,51	2,09	0,14	1,26	6,00	2,55	2,15	0,14	1,26	6,10	6,10	6,10 €

Il est acté que l'affiliation USEP passera à 35,05 € pour la saison 2024-2025, la part Ligue fixée jusqu'alors à 4,95€ est abandonnée.

Nombre de votants : 22 – VOTE POUR : 14 / ABS : 5 / VOTE CONTRE : 3.

- **Résultat des votes : conseil d'administration, MAC**

ELECTION DU DELEGUE MAC

En nombre de mandats	Total
Inscrits	106
Votants	40
Votes blancs ou nuls	1
Exprimés	39
Pourcentage de participation	37,74%

RENOUVELLEMENT AU POSTE DE DELEGUE MAC

CANDIDAT DECLARE	EN NOMBRE	EN % DES EXPRIMES	RESULTAT
LASSERRE Erick	39	100%	Elu

M. Erick LASSERRE est élu à l'unanimité des suffrages exprimés.

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 65 RENOUVELLEMENT TIERS SORTANT

En nombre de mandats	Total
Inscrits	213
Votants	71
Abstention	142 – 66,67%
Blancs ou nuls	1
Exprimés	70
Pourcentage de participation	33,33%

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CANDIDATS DECLARES	EN NOMBRE	EN % DES EXPRIMES	RESULTAT
BORDES Christiane	70	100%	Elue
FAGES Martine	66	94,29%	Elue
LAFITTE Hélène	70	100%	Elue
LASSERRE Erick	68	97,14%	Elu
MONFORTE Bernard	70	100%	Elu
PAMBRUN Michèle	70	100%	Elue
RECart Olivier	70	100%	Elu
SOUCAZE Gérard	70	100%	Elu

Les candidats suivants : BORDES Christiane, FAGES Martine, LAFITTE Hélène, LASSERRE Erick, MONFORTE Bernard, PAMBRUN Michèle, RECart Olivier et SOUCAZE Gérard sont déclarés élus au Conseil d'Administration de la Ligue de l'Enseignement des Hautes-Pyrénées.

Fait à Tarbes – FJT Atrium, le 18 juin 2024 et certifié exact par la Commission électorale.

A l'issue de l'élection à l'Assemblée Générale du 18 juin 2024, le Conseil d'Administration de la Ligue de l'Enseignement des Hautes-Pyrénées pour l'année 2024-2025 se compose comme suit :

1. ARRABAL Diego	(2022-2025)
2. BONNEMAYRE Jean-Marie	(2023-2026)
3. BORDES Christiane	(2024-2027)
4. CHAMPAGNE Laura	(2022-2025)
5. DARRE Michèle	(2022-2025)
6. DAVID Michel	(2023-2026)
7. DUFFORT Sébastien	(2023-2026)
8. DUHAUPAS Claude	(2022-2025)
9. ESPOUNE SOLIGNAC Lenny	(2022-2025)
10. FAGES Martine	(2024-2027)
11. GIRAUDEL Monique	(2022-2025)
12. GONZALEZ Michel	(2022-2025)
13. HERRY Josiane	(2023-2026)
14. LAFITTE Hélène	(2024-2027)
15. LASSERRE Erick	(2024-2027)
16. MONFORTE Bernard	(2024-2027)
17. MOTTA Fabienne	(2023-2026)
18. NOGUE Andrée	(2022-2025)
19. PAMBRUN Michèle	(2024-2027)
20. RECart Olivier	(2024-2027)
21. RIVAL Odile	(2022-2025)
22. SENDRANE Pascale	(2023-2026)
23. SOUCAZE Gérard	(2024-2027)
24. TRUSSES René	(2022-2025)
25. VATONNE JOFFROY Catherine	(2023-2026)

Membres représentant le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées :

- Gilles CRASPAY
- Stéphane PEYRAS

Le Président,
René TRUSSES

Le Directeur des Services,
Damien BARTHELEMY